

**MAIRIE  
D'ABONDANCE**

74360 (HAUTE-SAVOIE)



Tél. 04.50 73 00 16

Fax 04.50 73 07 29

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Abondance, le 13 août 2025

Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil Municipal,

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 22 août 2025 à 19h30**  
**Salle de la Tour de l'Abbé - Mairie d'Abondance.**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 juillet 2025 ;
2. Actes passés dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal donnée au Maire ;
3. Approbation des comptes rendus de la commission d'urbanisme ;
4. Communauté de communes pays d'Evian/vallée d'Abondance : adoption des délibérations suivantes :
  - a. Convention de création et de fonctionnement d'un service commun de délégué à la protection des données personnelles (DPO) ;
  - b. Règlement local de publicité intercommunal RLPi : avis sur le projet de RLPi arrêté par le conseil communautaire de la CCPEVA par délibération du 24 juin 2025 ;
5. Construction de la salle des fêtes :
  - a. Autorisation de signature d'un emprunt complémentaire ;
  - b. Passation d'avenants au marché de travaux en raison de plus-values sur le lot équipements scéniques et le lot chauffage plomberie sanitaire ;
  - c. Fixation des tarifs d'accès à la Salle des Fêtes ;
  - d. Dénomination de la nouvelle Salle des Fêtes ;
6. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie concernant des travaux sylvicoles en forêt communale d'Abondance ;
7. Lac des Plagnes : Cession et échanges de parcelles avec les riverains ;
8. Décisions modificatives des budgets primitifs de l'année 2025 ;
9. Incorporation d'immeubles dans le domaine communal suite à procédure de biens sans maître ;
10. Gestion du cimetière : mise en place d'un régime de concession ;
11. Approbation des tarifs des droits d'entrées et de visites du Pôle Culturel regroupant l'Abbaye d'Abondance et la Maison du fromage Abondance qui seront appliqués pour 2025/2026 ;
12. Fixation des conditions de vente d'un nouvel ouvrage littéraire sur Abondance ;
13. Révision du tarif journalier spécial foire d'automne pour la foire du 5 octobre 2025 ;
14. Questions diverses ;

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire,  
Paul GIRARD-DESPRAULEX,-